



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

cancer

Question écrite n° 58083

Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à M. le ministre des solidarités, de la santé et de la famille de lui indiquer les premières conclusions de la mise en place de Cancer Info Service, service visant à répondre à toutes les demandes d'information relatives à la maladie, mais aussi à soutenir psychologiquement les malades et leurs proches.

Texte de la réponse

Le numéro azur Cancer info service (0810 810 821) est ouvert depuis le 22 mars 2004. Destiné au grand public, aux malades et à leurs proches, il répond aux nombreuses demandes d'information, notamment sur les dispositifs d'accompagnement social. Ce numéro constitue également un outil de promotion de la prévention, de dialogue et peut aussi apporter une aide psychologique aux personnes qui en font la demande. Ce numéro, dont la mise en oeuvre a été confiée à la Ligue nationale contre le cancer, a bénéficié d'un financement de 1,5 million d'euros en 2003 et 2004. Un financement similaire est prévu en 2005. Une trentaine de professionnels, dont huit psychologues, reçoivent les appels téléphoniques du lundi au samedi de 8 heures à 20 heures. Le service s'engage à respecter l'anonymat et s'appuie sur une base de connaissances actualisée régulièrement. Les questions qui n'auraient pas trouvé de réponses immédiatement sont renseignées dans les délais les plus brefs et les personnes recontactées si elles le désirent. Il faut souligner que ce numéro n'a pas pour fonction de se substituer aux médecins et s'interdit également tout pronostic. Au 19 février 2005, et donc après onze mois de fonctionnement, ce service avait reçu plus de 30 000 appels.

Données clés

Auteur : [M. Jean Tiberi](#)

Circonscription : Paris (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58083

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : solidarités, santé et famille

Ministère attributaire : solidarités, santé et famille

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 février 2005, page 1578

Réponse publiée le : 12 avril 2005, page 3919